

**Mémoire déposé contre le projet de terminal méthanier
Rabaska**

le 25 janvier 2007 par

Martin Brandl

Monsieur le Président du BAPE,
Messieurs les Commissaires,

J'ai passé ma jeunesse, avec mes neuf frères et sœurs, auprès de mes parents à l'Île d'Orléans, et je suis heureux, plus que jamais, de résider à Ste Pétronille, près de la rive du fleuve St-Laurent. C'est pratiquement en face du site où Rabaska voudrait installer son port méthanier. Je suis totalement et farouchement opposé à ce projet qui affecterait grandement une bonne partie de notre région à vocation agricole et touristique. Avec l'arrivée d'une industrie énorme, polluante, bruyante et hautement dangereuse, que deviendrait cette contrée verdoyante, calme, fertile, et où il fait si bon vivre en toutes saisons ?

Les gens de Lévis et de Beaumont, plus mal pris encore, n'auraient que deux alternatives : vivre quotidiennement à l'ombre de réservoirs gigantesques, ou bien, sort aussi peu enviable, s'exiler. D'autres familles, trop proches des installations de l'usine n'auraient qu'un seul triste choix : elles seraient littéralement forcées de quitter leurs foyers. Le promoteur Rabaska nous affirme sans sourciller qu'il a choisi une « zone industrialoportuaire » pour ses futures installations. Or, la vérité, c'est qu'il s'agit plutôt d'un endroit « zoné agricole ».

Depuis des années déjà, et surtout après quelques terribles explosions de gaz dans différents pays, et la menace terroriste qui pourrait bientôt aussi gagner le Canada, on ne tolère plus les ports méthaniers près des zones d'habitation. On les confine plutôt dans des centres industriels et parfois même au large, dans l'océan. Rabaska, qui veut livrer sa production au gazoduc de St-Nicolas, ne fait aucun effort pour se trouver un site ailleurs

qu'à proximité de l'Île d'Orléans, de Beaumont et de la ville fortement peuplée qu'est Lévis. On n'a montré un intérêt ni pour un endroit dans le bas du fleuve, ni pour le centre industriel au Saguenay. La raison de ce manque d'efforts est vite trouvée quand on compare les longueurs des gazoducs nécessaires pour se raccorder au point de jonction de St Nicolas : 45 kilomètres à partir de Lévis, environ 200 kilomètres pour le bas du St-Laurent, et 250 kilomètres pour Saguenay. L'économie que le site de Lévis permettrait saute aux yeux. Essayer de démontrer quelques avantages de Lévis en comparaison avec le site de Cacouna ne peut pas convaincre, puisque la cie TCPL-Energie Cacouna est pleinement satisfaite des conditions là-bas et s'apprête à s'y installer. Rabaska devrait reconnaître elle aussi qu'un terminal là-bas raccourcit considérablement le parcours des bateaux méthaniers, ce qui se traduit par une économie de temps, de carburant, et permet une navigation moins risquée que le parcours dans la partie passablement étroite du chenal-du-nord, et entre la rive sud du fleuve et l'Île d'Orléans.

L'installation d'un port méthanier à Lévis demanderait aux citoyens concernés de la ville et aux habitants de l'Île d'Orléans en face, des sacrifices inacceptables. Pour la réduction, en partie imaginée il faut le mentionner, des coûts d'investissement d'une entreprise multinationale, des milliers de résidents dans notre région seraient condamnés à vivre, pour au moins les 40 prochaines années, dans un état de grande insécurité. Et la crainte serait décuplée à chaque fois qu'arriverait un des ces méthaniers géants.

Dans la ville de Lévis, on s'apprête à faire des exercices d'évacuation avec les enfants d'une école située à proximité du site que Rabaska voudrait occuper. À St Laurent de l'Île d'Orléans, l'école, fréquentée même par des enfants venant d'autres villages, se trouve au bord du fleuve, presque en face du port et des autres installations dangereuses que la multinationale aimerait y construire.

En France, aux Etats-Unis, et ailleurs dans le monde, la population est exemptée de vivre dans la crainte des ports méthaniers depuis que ces

derniers ne sont permis que loin des zones habitées. À Boston, où le maire a essayé en vain de se défaire du terminal méthanier, l'expérience fut des plus décevantes. C'est un branle-bas de combat incroyable à chaque fois qu'un méthanier, surnommé d'ailleurs « bombe flottante », s'engage dans l'estuaire de la Mystic River. On ferme les ponts, les aéroports avoisinants, des hélicoptères de surveillance survolent le bateau, des vedettes rapides armées de la garde côtière américaine sillonnent le cours d'eau. Et M. Kelly de Rabaska essaie nous faire croire que ses futures opérations seront pratiquement sans danger pour nous. Pourquoi alors tout ce remue-ménage à Boston dès qu'arrive un bateau-citerne chargé de gaz naturel ?

Pour ne pas subir le même triste sort que cette éprouvée population là-bas, nous, les opposants à Rabaska demandons à nos gouvernements de ne pas nous abandonner au sort qui nous guette, de ne pas nous imposer un avenir gâché par la présence, tout près de nos maisons, d'une industrie gigantesque, dérangeante, bruyante, polluante et hautement dangereuse. Cette entreprise n'a vraiment pas sa place ici. Elle doit absolument se retrouver dans un endroit isolé, loin des habitations, comme cela se fait maintenant pour les nouvelles installations, partout ailleurs dans le monde.

Je vous remercie.



Martin Brandl